

*Initiatives ministérielles*

Étant donné que l'activité commerciale est fonction de l'attrait des beautés naturelles de nos parcs, la protection des écosystèmes fragiles est aussi importante pour ceux qui vivent du tourisme que pour les écologistes.

Le gouvernement continue à ne rien faire en prétendant qu'il consulte le public sur de nombreuses questions. Il en va de même pour les parcs. Actuellement, rien que pour les parcs des Rocheuses de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, il y a de nombreux examens, notamment celui des quatre parcs nationaux, et des mises à jour des plans quinquennaux, associées à des études distinctes, pour les parcs de Banff, Jasper, Yoho et Kootenay. Il y a aussi l'étude de la vallée de la Bow dans le parc de Banff, le développement dans cette vallée étant interrompu pour deux ans. On procède à un examen opérationnel pour les villes de Waterton, Jasper, Wasagaming, Waskesiu, Field et Lake Louise; à une étude sur la fermeture des pistes aériennes de Jasper et de Banff; à la mise à jour du plan d'action concernant Lake Louise et à une étude sur le dédoublement de la transcanadienne dans sa traversée des parcs. C'est symptomatique d'un gouvernement perdu dans l'examen, la discussion et l'étude. Mais, est-ce un gouvernement qui écoute? Je n'arrête pas de poser la question. Toutes ces études portent essentiellement sur des aspects environnementaux, pas sur les avantages culturels de nos parcs nationaux.

Je voudrais maintenant parler d'un autre défi auquel doit faire face Parcs Canada, celui du financement, de l'administration et de la responsabilité financière. Selon des chiffres obtenus du ministre du Patrimoine canadien, le budget 1993-1994 de Parcs Canada montre des dépenses de 170,2 millions et des recettes de 32,5 millions. Selon les mathématiques que j'ai apprises à l'école, cela laisse un manque à gagner de 137,7 millions de dollars. Je trouve incompréhensible que, en ces temps économiquement difficiles, Parcs Canada puisse continuer à administrer et à fonctionner, pour ne pas dire à préserver nos parcs pour les générations à venir, sans avoir de plan stratégique à long terme. Pour un gouvernement à court d'argent, il devient de moins en moins faisable de conserver les parcs comme on le fait aujourd'hui.

• (1600)

Comme il a été démontré à maintes reprises, l'accès à l'information laisse à désirer au sujet des dépenses précises suscitées par les parcs. Par exemple, les habitants du parc national Waterton ont été invités à participer à un examen opérationnel fondé sur trois principes. Premièrement, ceux qui bénéficient de services gouvernementaux devraient en payer le juste prix. Deuxièmement, les Canadiens devraient obtenir une juste valeur marchande pour l'utilisation de leurs terres et de leurs biens. Troisièmement, les subventions devraient être éliminées. Ce postulat est bien dans l'esprit des discours creux du gouvernement libéral.

Au cours d'une assemblée publique tenue à Waterton, les habitants ont appris que le budget annuel de leur collectivité se chiffrait à 750 000 \$, mais que seulement 75 000 \$ de recettes étaient produites. C'est ahurissant. Cette localité est disposée à payer sa juste part. En fait, les habitants sont heureux d'avoir

plus de poids dans la prise de décisions et l'administration de leur collectivité, mais on ne leur permet ni d'examiner les dépenses, ni de vérifier où va cet argent et où il pourrait être économisé. Les 85 personnes qui habitent cette localité à l'année doivent combler un manque à gagner de près de 700 000 \$ sans avoir accès à une information complète et détaillée. N'est-ce pas ridicule d'attendre une telle chose de ces gens?

Ces résidents s'interrogent notamment sur la nécessité d'avoir l'équivalent de 59 employés à l'année dans leur petit parc de 505 kilomètres carrés qui ne reçoit que 330 000 visiteurs par an. Pour l'instant, l'école publique est fermée. J'ai pu le constater. Un service d'autobus mène les enfants à l'école à l'extérieur du parc. La piscine est fermée et l'herbe pousse dans les crevasses. Manifestement, la collectivité n'a pas eu son mot à dire.

Pourtant, selon le document de perspective de Parcs Canada, il est clair que l'administration des lieux historiques est une responsabilité partagée. Les Canadiens doivent mieux connaître le processus décisionnel et y participer, et ils doivent collaborer à la réalisation des programmes du patrimoine.

Le 3 août 1994, le ministre du Patrimoine canadien a annoncé qu'il examinait la question des frais d'utilisation des installations de Parcs Canada. Les documents que j'ai consultés ne précisent pas ce que le ministre entend faire à ce sujet. Parcs Canada dépense déjà plus de 170 millions de dollars par an seulement pour les parcs nationaux, à l'exclusion des autres lieux historiques.

La hausse de frais pour les visiteurs devrait être envisagée uniquement lorsque le gouvernement est disposé à ouvrir ses livres pour montrer aux Canadiens comment il dépense leur argent. Autrement, il s'agit d'un gaspillage de fonds publics et les poches des contribuables sont déjà vides.

Dans tous mes discours à la Chambre, que ce soit sur la Société Radio-Canada, le multiculturalisme ou diverses questions concernant le patrimoine, j'ai rappelé qu'il fallait respecter la responsabilité financière et les pratiques d'une saine gestion. En terminant, je voudrais poser quelques questions, par exemple: Sommes-nous prêts à payer davantage pour entretenir nos parcs ou notre gouvernement doit-il continuer à financer le réseau des parcs aveuglément et sans rendre des comptes? Quelles autres dépenses les contribuables peuvent-ils encore se permettre?

[Français]

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, j'interviens à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi C-53 pour continuer à m'objecter à son adoption.

Lors de ma première intervention, j'avais rappelé à cette Chambre certains éléments importants. J'avais d'abord rappelé que c'est dans la nature même du système fédéral qu'originent les problèmes du Québec puisque l'application qu'on fait au Canada du système fédéral évacue complètement la réalité du Québec. On s'est graduellement écarté de l'orientation première pour en arriver à un gouvernement central fort où une des nations fondatrices n'a plus maintenant qu'un statut très minoritaire.